

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11143**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Licence Arts, Lettres, Langues Mention: LEA (Langues Etrangères Appliquées) Spécialité: Anglais-Allemand

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Evry-Val-d'Essonne, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université d'Evry, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136g Langues étrangères appliquées au tourisme, au commerce international, aux affaires, à la documentation ; Interprétariat et traduction

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les diplômés de la mention LEA de licence peuvent prétendre à des emplois diversifiés de niveau II, dans lesquels sont mises en œuvre les activités suivantes : l'organisation et gestion de l'information et de la communication; réalisation de services dans le domaine des langues tels que la traduction et la rédaction, l'utilisation d'outils informatiques bureautiques et appliqués à la traduction; accueil dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie; animation touristique et culturelle; réalisation de services à la collectivité.

Les diplômés de la Licence LEA maîtrisent les compétences transversales propres au niveau Licence, ainsi que des compétences disciplinaires en langues étrangères (anglais et allemand) et sont notamment capables de :

- communiquer à l'oral et à l'écrit dans leur langue maternelle et dans les deux langues étrangères;
- apprendre et approfondir leurs connaissances en langues étrangères;
- résoudre des problèmes liés à l'utilisation des langues;
- travailler de manière autonome et en équipe, y compris dans une équipe interdisciplinaire et interculturelle;
- utiliser des outils informatiques de base ainsi que ceux relevant de la traduction assistée par ordinateur;
- effectuer des recherches sur Internet, y compris en matière de traduction et de terminologie;
- travailler dans un contexte international;
- apprécier la diversité et la multiculturalité;
- comprendre les cultures et coutumes d'autres pays;
- poursuivre des études plus avancées;
- communiquer avec des spécialistes et non spécialistes, notamment sur des questions liées à la communication inter et intralingue.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les diplômés peuvent exercer dans de nombreux secteurs d'activités, des emplois de niveau II dans les champs couverts par la mention LEA de la licence ; citons par exemple : le commerce, l'hôtellerie, les cabinets de traduction, les assurances, les banques, et la presse.

Traducteur, interprète, adaptateur, chargé de presse, chargé de communication ainsi que tout emploi de niveau II faisant appel aux capacités décrites au cadre 5.

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

E1106 : Journalisme et information média

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette licence est accessible en 1ère année (L1) avec le baccalauréat ou équivalent et par validation d'études ou d'acquis de l'expérience, tant en 1ère, qu'en 2ème (L2) ou 3ème année (L3) ; il s'agit d'une formation universitaire conforme au système européen validée par 180 crédits ECTS ; elle se déroule sur 6 semestres de 30 ECTS chacun, soit environ 600 heures de travail (encadré et personnel) par semestre.

Environ 60% de la durée de la formation est consacrée à l'étude des langues ; les autres enseignements contribuent à une solide formation pluridisciplinaire (économie, sciences) et au développement de compétences transversales (communication, informatique, préparation à la vie professionnelle). Des Unités d'Enseignement (UE) optionnelles permettent soit d'accroître la pluridisciplinarité, soit d'approfondir l'étude des langues étrangères. Le stage de 6 semaines à la fin de L3 permet une première expérience professionnelle.

Chaque UE fait l'objet d'évaluations notées ; les modalités consistent en contrôle continu et examens écrits, mémoires et dans certains cas, épreuves et/ou exposés oraux. Le stage fait l'objet d'un rapport de stage et est évalué par le maître de stage en entreprise ainsi que par l'enseignant responsable des stages. Certaines certifications font partie du cursus, telles que le C2i et le CLES 1 et 2 (en L2 et L3, dans deux langues étrangères).

Le diplôme est obtenu sous les conditions suivantes : une moyenne générale de 10/20 pour chacune des années, une note minimale pour les UE de langue.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Membres de l'équipe pédagogique de la mention ayant contribué aux enseignements (loi N° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Membres de l'équipe pédagogique de la mention ayant contribué aux enseignements (loi N° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X		Enseignants-chercheurs et professionnels des secteurs concernés par la formation, dont au moins deux membres de l'équipe pédagogique ayant contribué aux enseignements

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Bachelor of Arts in English, Anglia Ruskin University (convention comprenant un double diplôme, niveau L3)

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 avril 2002 publié au JO du 30 avril 2002 (MENS0201070A)

Arrêté du 11 juillet 2006

Arrêté du 5 janvier 2011 (MEN 20110044)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-evry.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université d'Evry-Val-d'Essonne : Île-de-France - Essonne (91) [EVRY]

université d'Evry val d'Essonne, Bd François MITTERRAND, 91000 EVRY

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

université d'Evry val d'Essonne, Bd François MITTERRAND, 91000 EVRY

Historique de la certification :